

BUDGET 2018

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

EN BREF





Régis Labeaume
Maire de Québec

La rigueur et le respect de la capacité de payer des contribuables guident notre action et font partie intégrante du budget de fonctionnement 2018 et d'investissement 2018-2020 de la Ville de Québec. Celui-ci maintient le gel des taxes résidentielles pour une deuxième année consécutive et poursuit la diminution de la dette, en étant toujours axé vers la continuité de la saine gestion des finances de l'administration municipale. Le budget a été élaboré en suivant notre mission première, soit d'assurer le développement cohérent du territoire, de favoriser la vitalité de notre collectivité, de fournir des services municipaux de qualité et de maintenir les équipements et les infrastructures publics en bon état.

Compte tenu de la dette des anciennes villes, le gel des taxes se traduit par une baisse pour la majorité des propriétaires d'immeubles résidentiels. Nous avons également limité à l'inflation prévue l'augmentation moyenne des taxes non résidentielles, soit 1,7 %, et avons fait des choix éclairés dans l'allocation des ressources financières consacrées au renouvellement des immobilisations, au service de la dette ainsi qu'aux autres dépenses de fonctionnement. Le budget d'investissement 2018-2019-2020 assure la continuité des travaux de réfection en cours, particulièrement la mise à niveau et la réparation des chaussées et la mise en place, notamment, de nouvelles infrastructures socio-communautaires et sportives répondant aux besoins des citoyens.

LE BUDGET 2018 EN BREF

La Ville de Québec présente les dépenses de fonctionnement et d'investissement (programme triennal d'immobilisations) à l'intérieur d'un même document afin d'offrir un portrait clair et efficace des finances de la Ville.

Le budget de fonctionnement 2018

1 438,4 M\$

progression de **1,3 %**
par rapport au précédent budget,
soit une hausse de **19 M\$**

Le budget d'investissement (PTI) 2018-2020 (incluant le RTC)

1 689,8 M\$

Dette nette en baisse

1 577,9 M\$

Baisse de 15,2 M\$, soit -1 %, par rapport au budget 2017

Conformément à la planification du cadre financier, il est prévu que **la dette nette continue de diminuer**. Pour les trois prochaines années, la diminution anticipée de la dette nette est de **-78,1 M\$**, tout en investissant **1 386,1 M\$** dans les infrastructures de la Ville (PTI 2018-2020) excluant le RTC.

Respect du cadre financier

Respect du cadre financier depuis 2009, élément important lors de l'évaluation de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville est maintenue à Aa2 depuis 2011.

FAITS SAILLANTS

TAXATION RÉSIDENTIELLE

Il y a **GEL** ou **BAISSE** (selon les secteurs) des **TAXES RÉSIDENTIELLES** au budget 2018.

En plus du gel de taxes annoncé, la Ville a ajusté les montants de contribution pour le remboursement des dettes des anciennes villes. L'effet combiné de ces deux facteurs entraîne une baisse de taxes pour les propriétaires d'immeubles résidentiels dans neuf des onze secteurs de la ville. Ces ajustements engendrent une diminution des revenus de taxes de 2,4 M\$ en 2018.

TAXES

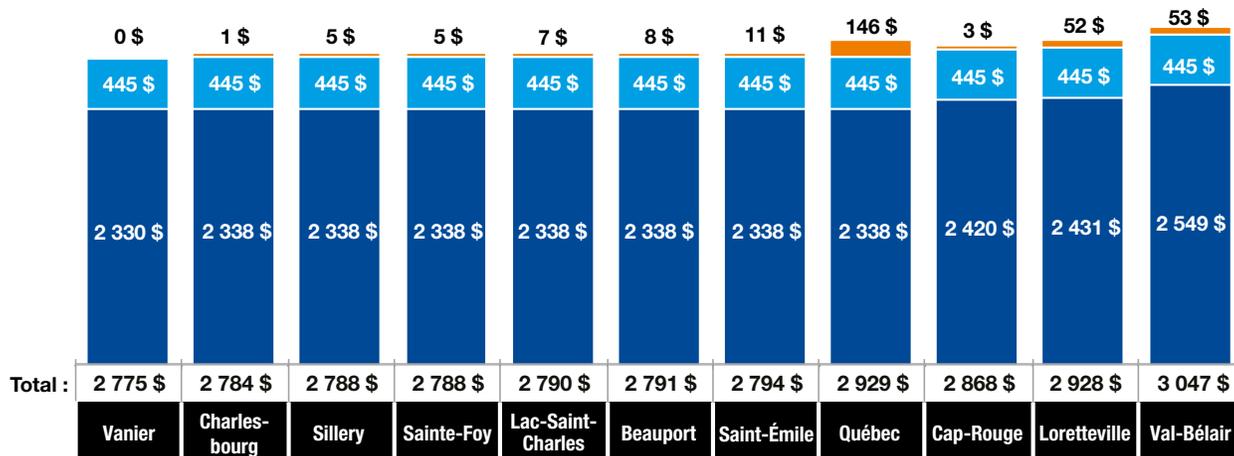
GEL

ou baisse pour les immeubles résidentiels

↑ **1,7 %**

pour les immeubles non résidentiels

Répartition de la facture de taxes 2018 de la résidence unifamiliale moyenne de 283 000 \$ (incluant condo)



■ Taxe foncière générale

■ Taxes de service (tarifications)

■ Taxe spéciale (dettes des anciennes villes)

VARIATION DE LA FACTURE DE TAXES 2018 DE LA RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE (incluant condo)

Selon l'évaluation moyenne : 283 000 \$

	Vanier	Charles-bourg	Sillery	Ste-Foy	Lac Saint-Charles	Beauport	Saint-Émile	Québec	Cap-Rouge	Loretteville	Val-Bélair
Taxes foncières générales	2 330 \$	2 338 \$	2 338 \$	2 338 \$	2 338 \$	2 338 \$	2 338 \$	2 338 \$	2 420 \$	2 431 \$	2 549 \$
Taxe de service (tarifications)	445 \$	445 \$	445 \$	445 \$	445 \$	445 \$	445 \$	445 \$	445 \$	445 \$	445 \$
Taxe spéciale (dettes des anciennes villes)	0 \$	1 \$	5 \$	5 \$	7 \$	8 \$	11 \$	146 \$	3 \$	52 \$	53 \$
TAXES 2018	2 775 \$	2 784 \$	2 788 \$	2 788 \$	2 790 \$	2 791 \$	2 794 \$	2 929 \$	2 868 \$	2 928 \$	3 047 \$
Taxes 2017	2 775 \$	2 790 \$	2 789 \$	2 807 \$	2 790 \$	2 798 \$	2 796 \$	2 951 \$	2 871 \$	2 937 \$	3 062 \$
Variations	0 \$	-6 \$	-1 \$	-19 \$	0 \$	-7 \$	-2 \$	-22 \$	-3 \$	-9 \$	-15 \$
	0,0 %	-0,22 %	-0,04 %	-0,68 %	0,0 %	-0,25 %	-0,07 %	-0,75 %	-0,1 %	-0,31 %	-0,49 %

TAXATION NON RÉSIDENTIELLE

Pour une troisième année consécutive, la Ville augmente les **TAXES NON RÉSIDENTIELLES** selon l'**INFLATION PROJÉTÉE**, estimée à **1,7 %** en 2018, basé sur le panier habituel de prévisions. En 2016, la Ville a fait le choix de se prévaloir d'une disposition sur la *Loi sur la fiscalité municipale* et de fixer trois taux de taxation distincts pour les immeubles non résidentiels. En 2017, l'impact de ces changements a été réduit de moitié. En 2018, en vertu des dispositions de la Loi, un seul taux de taxation est imposé dans tous les secteurs.

FAITS SAILLANTS

DETTE NETTE

1 577,9 M\$

↓ 15,2 M\$ (-1,0 %) par rapport au précédent budget

Conformément à la planification du cadre financier, il est prévu que la dette nette maintienne la **DIMINUTION** amorcée en 2016.



CADRE FINANCIER

RESPECT du **CADRE FINANCIER** depuis 2009, élément important de l'évaluation de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's.

Aa2 maintient de la notation de crédit de la Ville depuis 2011.

1,7 %	Dette nette par rapport au potentiel fiscal < 3,5 % Cible respectée depuis l'implantation du cadre financier
16,7 %	Service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement < 20 % Cible respectée depuis l'implantation du cadre financier
97,2 %	Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées < 100 % Cible respectée
111,2 M\$	Paiement comptant d'immobilisations en ↑ de 15 M\$ L'atteinte de la cible de 175 M\$/an est prévue pour 2022 Depuis l'implantation du cadre financier, la dotation budgétaire cumulée des PCI totalise 621,5 M\$ (incluant le remboursement partiel de la TVQ depuis 2014)
50,0 M\$	Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette en ↑ de 5,6 M\$ Tel que prévu, la cible de 50 M\$/an est atteinte en 2018 Depuis l'implantation du cadre financier, la dotation budgétaire cumulée de la réserve totalise 205,4 M\$
48,7 M\$	Excédents de fonctionnement affectés selon les cibles 20,0 M\$ au déneigement, 8,7 M\$ à l'autoassurance et 20,0 M\$ à la prévoyance

FAITS SAILLANTS

FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

46 %

Proportion des immobilisations financées par emprunt (incluant le RTC) < 50 % tout en investissant 1 689,8 M\$ dans les infrastructures

54 % : proportion des immobilisations en financement à la charge de tiers et payé comptant
Recours à l'emprunt contrôlé

RÉGIMES DE RETRAITE – IMPACT DE LA LOI 15

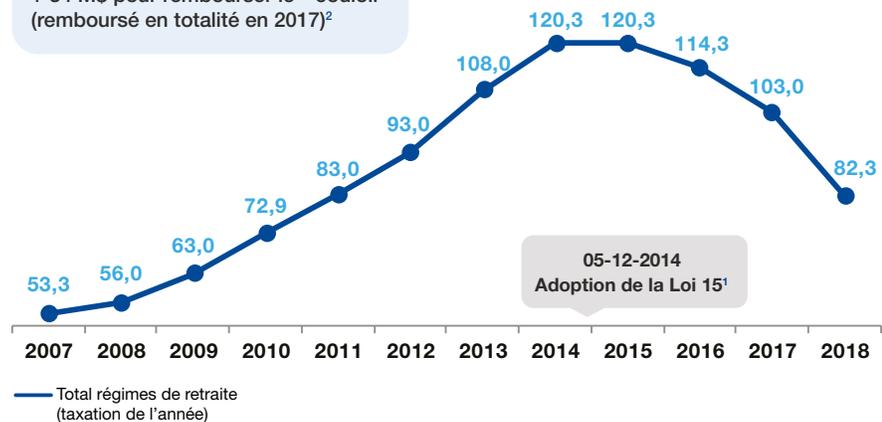
82,3 M\$

↓ -20,7 M\$ (-20,1%) par rapport au précédent budget

Impact de la Loi 15¹ et remboursement complet du montant à pourvoir dans le futur (couloir²) en 2017

Régimes de retraite selon les budgets adoptés (en M\$)

La Ville a dû taxer jusqu'à 120 M\$ + 34 M\$ pour rembourser le « couloir » (remboursé en totalité en 2017)²



¹ Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15)

² Mesure permise par le MAMOT permettant de différer dans le temps une partie de la taxation
Le remboursement complet du « couloir » devait être effectué au plus tard en 2022, il a été complété en 2017.

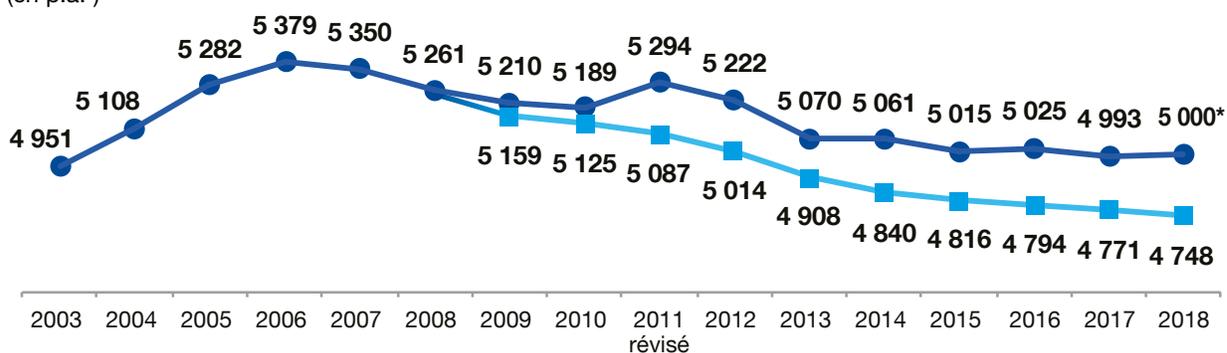
FAITS SAILLANTS

EFFECTIF

4 748 p.a.	Effectif inférieur à ce qu'il était lors des fusions municipales
5 000 p.a.	Effectif total prévu pour 2018 5 003 p.a. objectif PMO → 3 p.a. écart favorable avec le PMO
808 postes	Abolis depuis 2007

Effectif selon les budgets adoptés

(en p.a.³)



● Total

■ Excluant l'effectif auparavant payé sur règlement d'emprunt, ExpoCité, l'effectif provenant de projets recouvrables, les ajustements à la suite du règlement des conventions collectives et créations de postes hors PMO **

* Incluant la création de 30,2 ETC en lien avec le Service du transport et mobilité intelligente et l'arrêt Jordan

** Postes hors PMO (incinérateur, CLD, Service du transport et mobilité intelligente, arrêt Jordan et manuels)

CAPITALE NATIONALE

Loi accordant le statut de Capitale Nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs (PL 109)

Cette loi constitue la première pièce législative donnant suite à la volonté du gouvernement du Québec de redéfinir ses relations avec les municipalités, ainsi que d'accroître leur autonomie et d'élargir certaines de leurs compétences. Elle a été sanctionnée le 9 décembre 2016. Les différentes mesures mises de l'avant touchent :

- Le renforcement du statut de Capitale Nationale
- Le développement économique
- La structure municipale et la gouvernance
- La culture et le patrimoine
- Les finances et la fiscalité
- L'aménagement et la gestion du territoire
- Les transports
- Le portail des règlements

³ Personnes-années : nombre d'employés convertis en employés à temps plein (nombre d'heures travaillées / nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail)

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Un **BUDGET DE FONCTIONNEMENT** équilibré de **1 438,4 M\$**, en hausse de **1,3%**

BUDGET DES REVENUS 2017		1 419,4 M\$
↓	de la taxation résidentielle de -0,4%	-2,4 M\$
↑	de la taxation non résidentielle à l'inflation projetée à 1,7%	8,3 M\$
↑	des ajouts prévus au rôle d'évaluation	14,6 M\$
↓	affectation du surplus accumulé	-4 M\$
↑	des autres revenus	2,5 M\$
VARIATION BUDGÉTAIRE TOTALE		19 M\$
BUDGET DES REVENUS 2018		1 438,4 M\$

BUDGET DES DÉPENSES 2017		1 419,4 M\$
↑	des dépenses des services et des arrondissements	23,4 M\$
↑	de la contribution de la Ville au RTC	3,3 M\$
↓	des autres dépenses	-28,3 M\$
Variation budgétaire avant efforts pour PCI et paiement accéléré de la dette		-1,6 M\$
↑	effort supplémentaire pour PCI et paiement accéléré de la dette	20,6 M\$
VARIATION BUDGÉTAIRE TOTALE		19 M\$
BUDGET DES DÉPENSES 2018		1 438,4 M\$



REVENUS ET DÉPENSES



À PROPOS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Le budget 2018 est présenté de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs.

Les données financières de ce budget sont non consolidées, c'est-à-dire qu'il s'agit du budget de l'administration municipale uniquement (mis à part les données d'investissement qui comprennent celles du RTC).

- **Budget de fonctionnement**

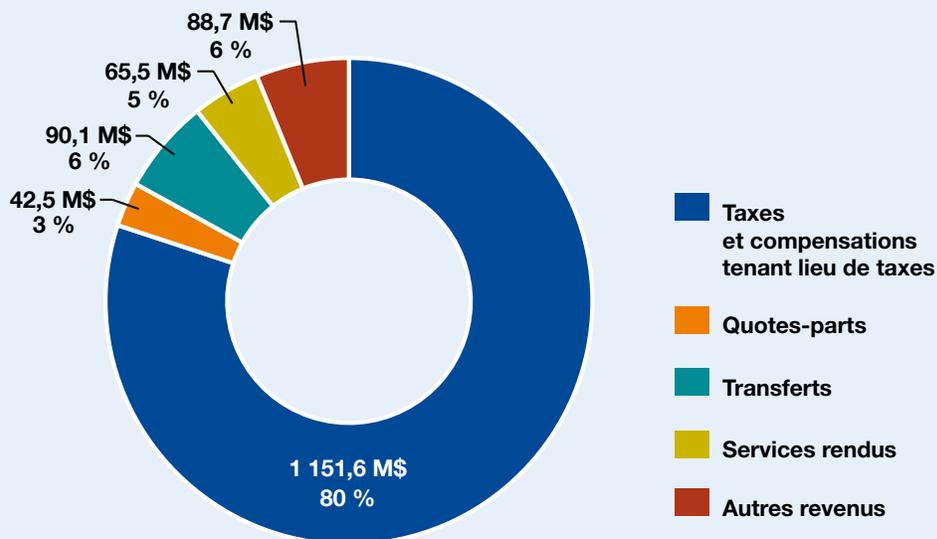
Il comprend les dépenses et les revenus annuels associés à la prestation de services municipaux. La principale source de financement provient des taxes municipales (80 %) et compensations tenant lieu de taxes.

- **Budget d'investissement**

(programme triennal d'immobilisations)
Il permet de financer les projets d'immobilisations que la Ville prévoit effectuer pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain.

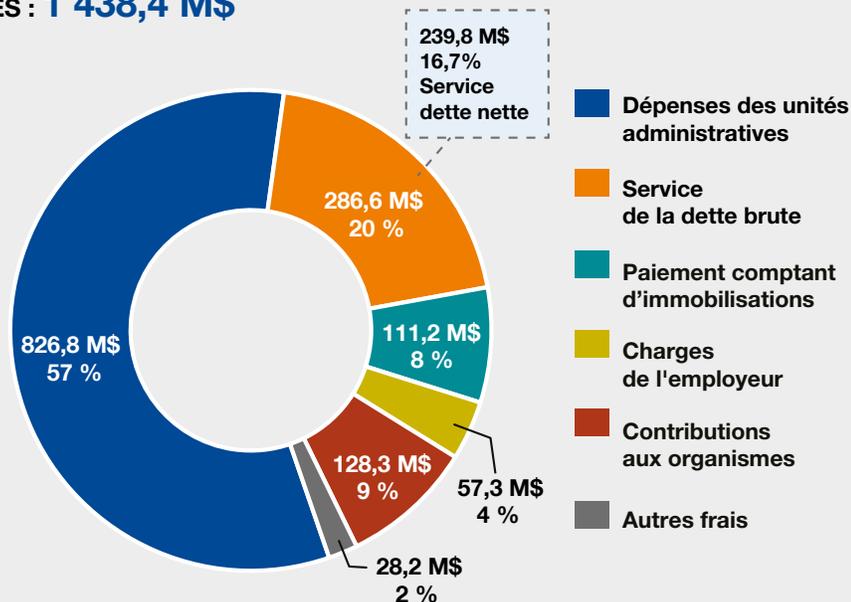
PROVENANCE DES REVENUS

REVENUS : 1 438,4 M\$

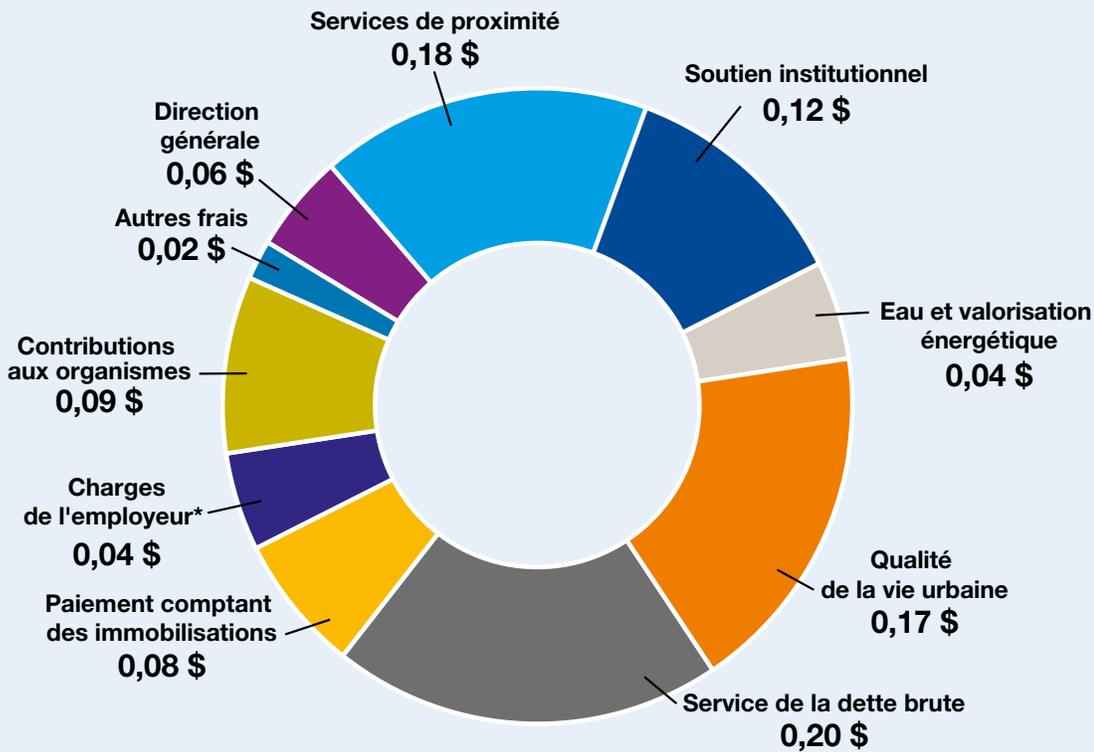


DÉPENSES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

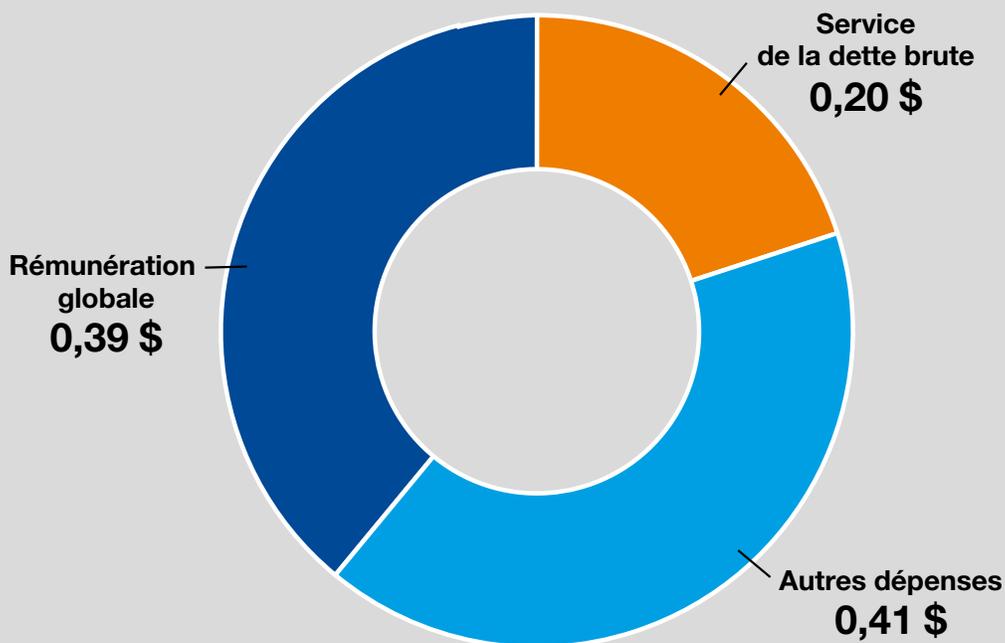
DÉPENSES : 1 438,4 M\$



1 \$ DE VOS TAXES REPRÉSENTE



Budget 2018 :
1 438,4 M\$







AMÉLIORATION CONTINUE

La culture d'amélioration continue implantée depuis quelques années à la Ville demeure à la base des actions des unités administratives et elle permet à la Ville d'atteindre les objectifs de performance qu'elle s'est fixés. Ces objectifs se regroupent sous cinq axes, soit : santé-sécurité, qualité, productivité, coûts et employés-partenaires.



DÉPENSES

Unités administratives

826,8 M\$

↑ 23,4 M\$ (2,9%) par rapport au précédent budget

↑ 18,56 M\$ Rémunération (incluant avantages sociaux)

↑ 11,76 M\$ Biens et services

↓ -6,91 M\$ Affectations de dépenses



Grands événements

9,5 M\$

↓ -0,6 M\$ (-6,1%) par rapport au précédent budget

Événements non récurrents de 2017, tel que Bordeaux fête le vin à Québec, les Olympiques spéciaux d'été 2017, le Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique et les Grands voiliers 2017.

Ajustement d'enveloppes, tel que les Fonds d'aide aux activités structurantes d'arrondissement, le soutien production cinéma et télé, le Grand prix cycliste de Québec et les Grands Feux Loto-Québec.



Culture

25,1 M\$

↑ 0,7 M\$ (2,8%) par rapport au précédent budget (incluant les variations liées à la rémunération globale)

Maintien des budgets en culture, tel que promis lors du colloque Vision Culture 2025



Énergie

37,1 M\$

Budget comparable au précédent budget





Rémunération globale

555,9 M\$ 38,6% des dépenses	↓ -1,3 M\$ (-0,2%) par rapport au précédent budget Proportion de la rémunération globale par rapport aux dépenses la plus basse depuis 2003.
	↑ 19,4 M\$ Rémunération globale excluant les régimes de retraite
	↓ -20,7 M\$ Régimes de retraite

Service de la dette nette et réserve financière pour le paiement accéléré de la dette

239,8 M\$	↓ -3,6 M\$ (-1,5%) par rapport au précédent budget
	↓ -9,2 M\$ Service de dette nette
	↑ 5,6 M\$ Dotation de la réserve financière pour le paiement accéléré de la dette La cible annuelle de 50 M\$ étant atteinte, la hausse se limite à 5,6 M\$ en 2018 au lieu de 7,4 M\$, tel que prévu au cadre financier

Paiement comptant d'immobilisations

111,2 M\$	↑ 15 M\$ (15,6%) par rapport au précédent budget
	Conformément au cadre financier.



Transport collectif

118,5 M\$	↑ 3,3 M\$ (2,9%) par rapport au précédent budget
	Augmentation de la contribution de la Ville au Réseau de transport de la Capitale

Gouvernance et hausse du budget des services de proximité

L'implantation du mode de gestion unifiée des activités visant à optimiser l'organisation de la prestation des services aux citoyens poursuit son déploiement à l'ensemble des services de proximité. Axé sur la transversalité, cette façon de faire vise entre autres à harmoniser et standardiser les pratiques et à optimiser l'utilisation des ressources. Des responsables de processus sont identifiés afin d'assurer une coordination intégrée de l'action de tous les arrondissements. En plus de l'administration quotidienne, les gestionnaires se voient confier des responsabilités transversales pour tous les arrondissements. Ce mode de gestion, qui a fait ses preuves, permet d'optimiser les ressources humaines et financières en plus d'offrir des services uniformes et de grande qualité à la grandeur du territoire.

Le budget des services de proximités prévu en 2018 atteint 266,6 M\$, soit une augmentation de 10,3 M\$ (4,0%) par rapport au précédent budget. Les grandes activités regroupées sous les services de proximité sont (les variations incluent les variations liées à la rémunération globale) :



Déneigement

45,6 M\$ ↑ 1,9 M\$ (4,3%) par rapport au précédent budget



Aqueduc, égouts et voirie

42,9 M\$ ↑ 2,4 M\$ (5,9%) par rapport au précédent budget



Matières résiduelles

29,4 M\$ ↑ 1,8 M\$ (6,5%) par rapport au précédent budget



Activités culturelles et sportives

24,0 M\$ ↑ 0,7 M\$ (3,0%) par rapport au précédent budget



Piscines, patinoires et parcs

22,1 M\$ ↑ 0,9 M\$ (4,2%) par rapport au précédent budget



Foresterie urbaine et horticulture

9,4 M\$ ↑ 0,9 M\$ (10,5%) par rapport au précédent budget



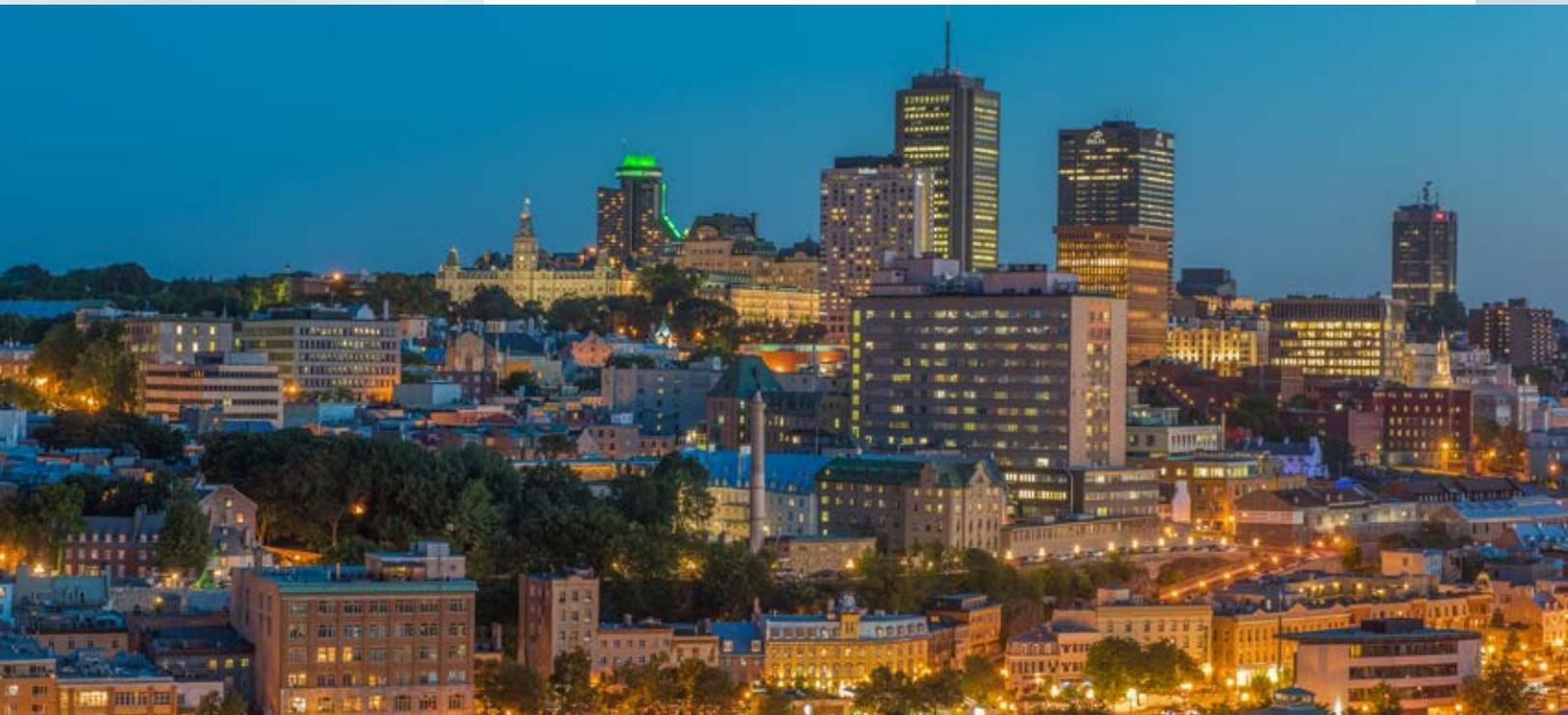
Qualité du milieu

2,9 M\$ Budget comparable au précédent budget



ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Valeur des actifs de la Ville



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018-2020 (Programme triennal d'immobilisations)



Le PTI 2018-2020 regroupe les projets d'investissement que la Ville, incluant le Réseau de transport de la Capitale (RTC), prévoit effectuer au cours des trois prochaines années.

SOMMAIRE DU PTI 2018-2020 (incluant le RTC)

(en millions de dollars)

	2018	2019	2020	Total PTI	%
INVESTISSEMENTS					
Ville de Québec	457,6	477,2	451,3	1 386,1	82 %
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	65,7	116,5	121,5	303,6	18 %
Investissements totaux	523,3	593,7	572,8	1 689,8	100 %
FINANCEMENT					
Emprunts par obligations	237,0	281,3	255,8	774,2	46 %
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	13,7	3,9	4,8	22,4	1 %
Budget de fonctionnement (PCI)	120,3	126,6	141,2	388,1	23 %
Financement à la charge de la Ville et du RTC	370,9	411,7	402,0	1 184,6	70 %
Financement externe	152,4	182,0	170,8	505,1	30 %
Financement total	523,3	593,7	572,8	1 689,8	100 %

Il est prévu que la Ville investisse 1 689,8 M\$ (incluant le RTC) dans ses immobilisations sur la période 2018-2020, dont moins de 50% seront financées par emprunt.

Les investissements du PTI 2018-2020 (incluant le RTC) se répartissent en deux catégories, soit le maintien de la pérennité des actifs de la Ville pour 768,2 M\$ (45,5%) et le développement des infrastructures pour 921,6 M\$ (54,5%).

LES GRANDS PROJETS DU PTI 2018-2020



300,0 M\$

- Réhabilitation des **CHAUSSÉES**, incluant le programme d'opération massive d'asphaltage



85,4 M\$

- Construction du **CENTRE DE BIOMÉTHANISATION** de l'agglomération de Québec, projet total de 124,5 M\$



76,0 M\$

- Développement des services du **RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE**



75,0 M\$

- Réhabilitation de conduites d'**AQUEDUC** et d'**ÉGOUT**



67,0 M\$

- Construction d'un **CENTRE DE GLACES** (anneau de glace couvert et deux patinoires), projet total de 68,7 M\$



43,3 M\$

- Construction de la **CENTRALE DE POLICE** et de la **COUR MUNICIPALE**, projet total de 72 M\$



30,0 M\$

- Réalisation d'infrastructures pour le développement de nouveaux **ESPACES INDUSTRIELS** et **TECHNOLOGIQUES**



25,5 M\$

- Mise à niveau du service de **RADIOCOMMUNICATION** de l'agglomération de Québec



23,1 M\$

- Réfection des **POSTES DE POMPAGE SAINT-PASCAL ET LIMOILOU**, projets totalisant 30,2 M\$



20,8 M\$

- Augmentation de la réserve d'eau potable de l'**USINE DE TRAITEMENT** de Québec, projet de 20,8 M\$



20,5 M\$

- Construction d'un **CENTRE COMMUNAUTAIRE** dans le quartier **SAINT-ROCH**, projet total de 25,5 M\$



16,8 M\$

- Construction du **GRAND MARCHÉ** sur le site d'ExpoCité, projet total de 21,8 M\$



16,7 M\$

- Développement des **ÉCOQUARTIERS** D'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres



16,5 M\$

- Construction d'un nouveau **GARAGE MUNICIPAL** sur le boulevard de l'Auvergne



15,0 M\$

- Travaux à l'**INCINÉRATEUR** afin d'assurer sa pérennité



14,5 M\$

- Réfection de l'**USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU** potable de Sainte-Foy, projet total de 41,4 M\$



11,2 M\$

- Agrandissement de l'**ÉDIFICE DE LESTRES** (arr. Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge)



10 M\$

- Travaux correctifs de la **RIVIÈRE LORETTE**, sur un projet total de 45,6 M\$



9,2 M\$

- Réaménagement de la **ROUTE DE L'ÉGLISE**, sur un projet total de 15,6 M\$ en incluant les travaux d'ingénierie



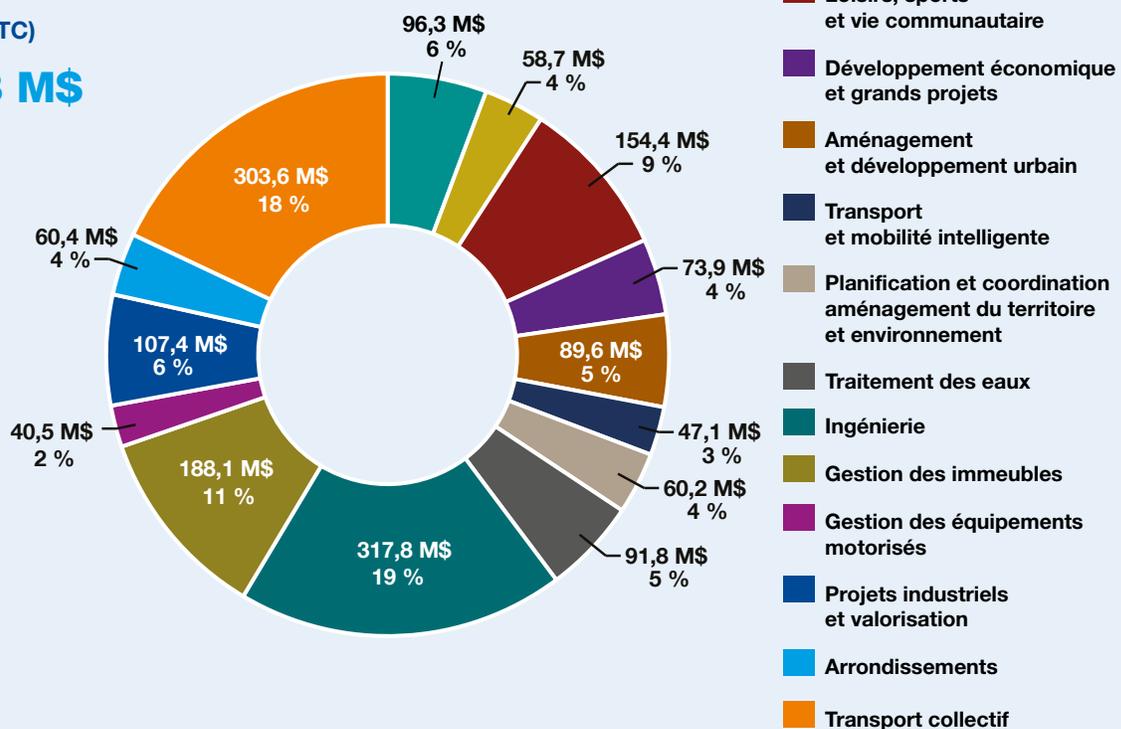
7,5 M\$

- Construction d'un **CENTRE COMMUNAUTAIRE** dans le quartier **MAIZERETS** pour 7,5 M\$, projet total de 10 M\$

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

(INCLUANT RTC)

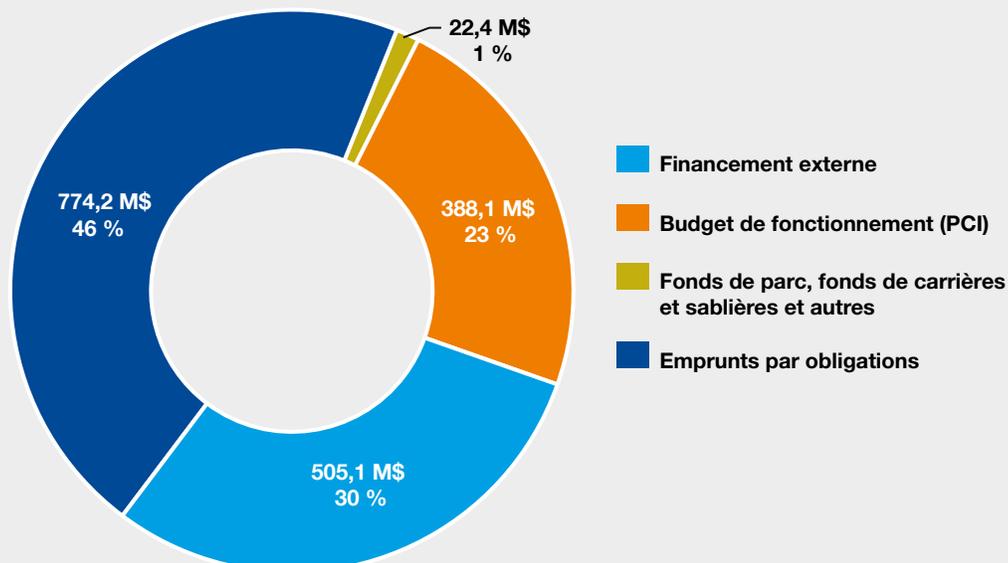
1 689,8 M\$



FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

(INCLUANT RTC)

1 689,8 M\$



SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

(en millions de dollars)

	RÉEL		PROJETÉ	BUDGET	
	2015	2016	2017	2017	2018
REVENUS					
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 067,5	1 108,7	1 129,0	1 129,0	1 151,6
Quotes-parts	40,4	40,3	40,0	40,2	42,5
Transferts	89,0	108,1	95,2	97,2	90,1
Services rendus	60,6	62,1	64,1	61,1	65,5
Imposition de droits	35,0	37,0	36,1	36,8	37,4
Amendes et pénalités	20,4	20,2	20,4	21,4	20,0
Intérêts	10,8	12,8	14,4	10,4	11,4
Autres revenus	23,6	20,9	12,3	11,3	12,0
Affectations	11,3	4,8	32,2	12,2	7,9
Total des revenus	1 358,6	1 414,9	1 443,7	1 419,4	1 438,4
DÉPENSES					
Dépenses des unités administratives					
Direction générale	82,3	87,6	91,9	92,0	88,8
Services de proximité	224,9	249,1	265,7	256,3	266,6
Soutien institutionnel	160,4	155,1	163,2	164,6	169,8
Qualité de vie urbaine	220,0	230,7	234,9	232,8	241,5
Eau et valorisation énergétique	74,5	57,7	60,8	57,8	60,2
Total dépenses des unités administratives	762,1	780,1	816,5	803,5	826,8
Dépenses de financement					
Service de la dette brute	270,3	280,7	287,6	289,4	286,6
Paiement comptant d'immobilisations	63,7	77,8	96,2	96,2	111,2
Total dépenses de financement	334,0	358,5	383,8	385,6	397,8
Autres dépenses					
Charges de l'employeur	95,9	89,6	86,1	77,2	57,3
Contributions aux organismes	117,0	121,1	124,1	124,1	128,3
Autres frais	32,3	27,0	28,8	28,9	28,2
Total des autres dépenses	245,2	237,7	239,0	230,3	213,8
Total des dépenses	1 341,3	1 376,3	1 439,3	1 419,4	1 438,4
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	17,3	38,6	4,4	0,0	0,0
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES					
Revenus	14,0	15,4	n/d		
Dépenses	12,5	14,5	n/d		
Écart des revenus sur les dépenses	1,5	0,9	n/d		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	18,8	39,5	4,4		

